

Services comptables

Notre cabinet peut vous assister dans :

Les étapes de la création d'une société ;

L'introduction de dossiers pour l'obtention de prêts ou primes régionaux ;

Les étapes d'un établissement en tant qu'indépendant ;

L'établissement d'un plan financier ;

La tenue de la comptabilité ;

L'établissement de situations comptables ;

L'établissement de comptes annuels ;

La vérification de la comptabilité ;

La consolidation de comptes ;

Le conseil au chef d'entreprise (au sens large) ;

La transmission de l'entreprise (transmission familiale ou vente à un acheteur extérieur).

Services fiscaux

Notre cabinet peut vous assister dans toutes les formalités fiscales des entreprises telles que :

Conseils fiscaux et choix de la voie la moins imposable ;

Toutes les formalités et obligations TVA : déclarations TVA, déclarations intrastat et déclarations intracommunautaires ; listings annuels, ...

L'établissement des déclarations à l'impôt des sociétés, des personnes physiques, à l'impôt des non-résidents, à l'impôt des personnes morales ;

Calcul des versements anticipés ;

Assistance dans le cadre de contrôles fiscaux ;

Assistance administrative et juridique.

Services de Coaching de chefs d'entreprises

Certifié en systémique (modèle de Palo Alto), nous nous tenons aux côtés du chef d'entreprise afin de l'aider à surmonter les différents écueils qu'il rencontrera dans sa carrière (Gestion des ressources humaines, relationnel clients, blocages, épuisement professionnel, prise de hauteur, discernement, ...).

Médiation

Médiateur Agréé en matières civiles et commerciales, nous nous chargeons des règlements de conflits entre les entreprises ou entre les entreprises et leurs clients, riverains, administrations, ... La médiation est un processus volontaire et confidentiel. Elle permet bien souvent d'éviter de longues années de procédures judiciaires et les énormes frais qui y sont liés (honoraires des avocats, frais de procédures, ...).